

que les deux chevaux fussent renvoyés au Puiset, et dit :

— Maintenant, mon vieux, nous pouvons partir. On est bien riche quand on a pour soi la sainte pauvreté, l'amour du bon Dieu et la protection de Notre-Dame de Chartres.

Mais elle ne voulut point quitter la ville sans aller revoir l'humble cellule, où elle avait tant de fois visité la recluse. Que de souvenirs cet aspect réveilla en elle ! Elle s'agenouilla un moment sur le degré qui lui servait jadis de siège, quand elle attendait que Gudule fût sortie de ses extases. Elle pria la sainte de ne pas l'abandonner dans une entreprise, qu'elle approuvait, sans doute, du haut du ciel ; de lui laisser, comme jadis le prophète Élie à son disciple Élisée, un double esprit de force et de piété, afin qu'elle ne reculât jamais dans la voie du bien. De là, elle se rendit à l'abbaye de Saint-Père, près de l'abbé Udes, eut avec lui un long entretien, et voulut recevoir la croix de ses mains. En voyant cette humble enfant, si jeune et si belle, entreprendre ce long voyage, le saint vieillard fut attendri ; et ce ne fut pas sans une émotion visible qu'il lui remit la croix de drap rouge, qui devait la faire respecter de tous, et la mettre, en quelque sorte, sous la sauvegarde de Jésus-Christ.

Quant à Onfroy, ce fut en vain que Roselle le pressa de prendre aussi ce signe sacré :

— Je n'en suis pas digne, enfant du bon Dieu, répondit-il, avec une humilité sincère. Cela vous va, à vous, qui avez peut-être encore l'innocence du baptême. Mais moi !... Le Père Éternel ne reconnaît pas les emblèmes de son Fils, sur le bras d'un si vil pécheur... C'est assez que j'ose aller baiser le sol que notre Maître a foulé : je ne puis usurper la livrée de ses serviteurs. Laissez-moi, chère petite, laissez-moi traîner ma chaîne d'ignominie tout le long du chemin. Et, là-bas, quand j'aurai un peu expié mes vieux péchés, alors, oh ! alors, si l'on nous en juge digne, nous arborerons cet emblème vénéré. C'est un autre signe qu'il nous faut maintenant, et nous le trouverons tout à l'heure.

Roselle voulut recevoir la communion de l'abbé de Saint-Père, afin, disait-elle, de faire provision de forces pour son voyage. Le vieux serviteur se contenta de faire une confession de toute sa vie, accompagnée du sentiment de la plus vive contrition. Mais il se jugea indigne de s'asseoir à la table des saints.

— Ne jetons pas aux chiens, disait-il, le pain des anges. Aujourd'hui c'est assez de recevoir les miettes de la table du Maître. Plus tard, quand les eaux de la tribulation auront lavé nos iniquités, peut-être aurons-nous le courage d'aller prendre place au banquet des élus. Jusque-là, craignons, tremblons, courbons le front jusqu'à terre. Notre place est dans la honte et dans la poussière.

Ils partirent le soir, elle toute fière du noble signe qu'elle portait sur son bras, et lui non moins heureux de son costume plus humble : il avait revêtu le sac du pénitent, et ceint ses reins du cilice. En les voyant passer, la population de Chartres fut tout en émoi. —

Quoi ! si jeune ! quoi ! si belle ! disaient les uns. N'est-ce pas dommage que cette jolie enfant s'en aille tenter un si long voyage ? — Et ce vieux misérable qui l'accompagne, disaient les autres ; ne lit-on pas sur sa figure le cachet des réprouvés ? Comment *l'Oiseau du paradis*, la fille du chevalier Gislebert, s'accommodera-t-elle de ce tison d'iniquité ?

— Fille des Châtillon, cria une voix aigrette, qui n'était autre que celle de Jeanne de Coighan, prends bien garde de joindre ton sort à celui d'un fils de Bélial. Souviens-toi que la compagnie fait pendre. J'ai connu le vieux criminel avec lequel tu te mets en route ; il est peu d'âmes plus noires sous la voûte du ciel. Mon noble mari, Albert de Coighan, n'avait que deux regrets en mourant : celui d'avoir injurié l'évêque de Chartres, et laissé vivre le bâtard de Cressy. Roselle, Roselle de Châtillon, tu ferais mieux, ma fille, de rester ici pour nous chanter tes chants du paradis... En tout cas, prends garde à ce vieux scélérat.

Notons que, pendant cette incartade, Onfroy s'était arrêté, tête inclinée, œil baissé, ne perdant pas un mot des injures de la vieille femme. Et comme Roselle le pria d'avancer :

— C'est la vérité qu'elle dit là, chère enfant, c'est le cœur et les entrailles mêmes du vrai. On ne trouve pas toujours des gens aussi bien informés. Vous pouvez vous en rapporter à tout ce qu'elle affirme. A chacun son dû. Comme vous fûtes l'oiseau du paradis, je fus un tison d'enfer. Chère petite, ne craignez-vous pas que le tonnerre ne m'écrase et ne vous touche en passant ? Ah ! si par malheur...

— Tais-toi, vieux fou, et marche sans t'inquiéter de ce qu'on peut dire. Notre juge, c'est Dieu, et non la langue d'une vieille femme. Hâtons-nous, car le temps presse.

Et ils prirent tous deux la route de leur long pèlerinage.

## Avis important



**Nous prions nos lecteurs de prendre note que l'abonnement à la revue "L'APÔTRE" est strictement payable d'avance. En conséquence, en recevant le dernier numéro, l'on devra faire parvenir le montant de l'abonnement dans les dix jours qui suivent, si on désire que la revue soit maintenue. Nous espérons qu'on ne donnera pas une interprétation défavorable à ce mode d'administration qui est absolument nécessaire pour assurer le succès de cette publication.**

L'APÔTRE  
105, rue Ste-Anne,  
QUEBEC